

# Crédit Foncier du Cameroun

DECISION N° <sup>3992</sup> /2026/DG/DAG/SDPA/SMA DU 28 AVR 2026 PORTANT  
ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL  
INFORMATIQUE AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN (PROCEDURE D'URGENCE).

## LE DIRECTEUR GENERAL DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

- Vu** la Constitution
- Vu** la Loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;
- Vu** la Loi 2017/011 du 12/07/2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu** le Décret n°77/140 du 13 mai 1977 portant création et organisation du CFC, modifié et complété par le Décret n° 81/236 du 17 juin 1981 ;
- Vu** le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret n°2012/084 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **MISSI Jean-Paul M à N** au poste de Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun ;
- Vu** le Décret n° 2012/085 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **TJONOG Jean-Calvin** au poste de Directeur Général Adjoint du Crédit Foncier du Cameroun ;
- Vu** le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu** l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°03/AONO/CFC/CIPM/2026 du 11 Mars 2026 pour la fourniture du matériel informatique au Crédit Foncier du Cameroun (procédure d'urgence).

## DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>**: Le marché consécutif à l'Appel d'Offres National Ouvert n°03/AONO/CFC/CIPM/2026 du 11 Mars 2026 pour la fourniture du matériel informatique au Crédit Foncier du Cameroun (procédure d'urgence) est attribué à l'entreprise ci-après :

N° du lot	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Unique	<b>ETS KAAZAN SARL</b> BP 35 310 Yaoundé, Tél : 690 87 69 36	<b>Soixante-onze millions deux cent trente-cinq mille six cent cinquante cinq (71 235 655)</b>	<b>Trente (30) jours</b>

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

### Ampliations :

- MINMAP
- CA CFC
- ARMP (JDM)
- Président CIPM
- Chrono
- Affichage
- Intéressés.



*Missi Jean Paul*  
*M. à N*

# Crédit Foncier du Cameroun

B P 1531 – YAOUNDE – Téléphone : 222 23 52 15 – Télécopie : 222 23 52 21

## COMMUNIQUE

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CFC/CIPM/2026 du 11 Mars 2026 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN (PROCEDURE D'URGENCE).**

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour la fourniture du matériel informatique au Crédit Foncier du Cameroun suite à l'Appel d'Offres dont la référence et l'objet sont repris en marge.

N° du lot	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Unique	<b>ETS KAAZAN SARL</b> BP 35 310 Yaoundé, Tél : 690 87 69 36	<b>Soixante-onze millions deux cent trente-cinq mille six cent cinquante cinq (71 235 655)</b>	<b>Trente (30) jours</b>

Ce soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés et Approvisionnements, porte 202 du Crédit Foncier du Cameroun pour la suite de la procédure.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à passer les retirer sous quinzaine, à compter de la date de parution du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites.

Yaoundé, le **04 MAI 2026**

**LE DIRECTEUR GENERAL  
DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN**

**Copie :**

- MINMAP
- CA CFC
- ARMP
- Président CIPM
- JDM
- Affichage



*[Handwritten signature]*  
*Missi Jean Paul*  
*M. à N*